

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 décembre 2021

PROCES-VERBAL

Convocation du 02 décembre 2021

Présents : Mesdames BEILLARD Sylvie, RAVENEAU Annie, MAUBOUCHER Louise-Anne, LAURENT Claudette, DUPUY Maryvonne, MASSIAS Isabelle, LACRAMPE Josette,

Messieurs LHUILLIER Thierry, GROLLEAU Tony, GUIOCHEREAU Yannick, RONCERET Philippe

Excusés : Madame BONIN Marjorie, Messieurs CHAPEAU Jean-Philippe, ABILLARD Arnaud, DOUBLET David

Pouvoirs : Madame BONIN Marjorie à Madame RAVENEAU Annie, Monsieur ABILLARD à Monsieur RONCERET Philippe, Monsieur CHAPEAU à Madame BEILLARD Sylvie.

Secrétaire de séance : Madame LACRAMPE Josette

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 09 novembre 2021.

Compte-rendu du conseil d'école du 08 novembre 2021

Madame le maire donne lecture du dernier compte-rendu du conseil d'école. A ce jour l'école compte 139 élèves (+18 élèves par rapport à la rentrée précédente) avec une ouverture de classe qui a eu lieu au mois de septembre. Si les conditions sanitaires le permettent un voyage scolaire à la montagne sera organisé. La municipalité prendra en charge le transport. Pour les élèves de la maternelle une animation est prévue à la Médiathèque de Saumur pour faire découvrir le lieu et l'univers du livre aux enfants.

Voirie : Compte-rendu réunion du 20 novembre 2021

Monsieur Lhuillier fait le compte-rendu de la réunion commission voirie- chemin du samedi 20 novembre. Un point sur les travaux 2021 a été fait (effacement des réseaux Rue de l'Aumônerie et Rue des Longeards, Sécurisation Route de Parçay-les-Pins (Zébra + plots) marquage au sol des arrêts de cars.

Prévisions pour 2022 : Travaux voirie Rue de la Vincenderie et Rue des Longeards, effacement des réseaux Rue de la Mairie + travaux d'assainissement, effacement des réseaux Rue des Petits Prés, Rue du Lavoir, Rue des écoles.

Prévoir le curage des fossés à faire par un professionnel. Elagage, Empierrement chemins.

Prieuré : Compte-rendu de la réunion du 26 novembre 2021

Madame le maire informe les membres du conseil municipal de sa rencontre qui a lieu le vendredi 26 novembre avec le cabinet Pereira, Mme MAUBOUCHER, et 2 autres collaborateurs. La durée prévisionnelle des travaux sera de 12 à 18 mois. Le montant prévisionnelle des travaux s'élève à 1 786 247.01 € HT soit 2 207801.33€ TTC compris aléas d'environ 3%. Les membres du conseil valident le projet. Des subventions auprès de la Région, de l'Etat, de la DRAC vont être demandées.

Point d'étape locaux moteurs

Madame MASSIAS présente le bilan intermédiaire des activités locaux moteurs à l'ensemble du conseil municipal. Pour Vernoil-le-Fourrier sur 10 fiches transmises, 2 dossiers sont éligibles, 7 dossiers sont en cours, 1 est non éligible.

Vidéoprotection

Madame le maire refait un point sur l'intervention de la gendarmerie lors du dernier conseil municipal sur la vidéoprotection. Elle demande l'avis des membres du conseil municipal. A l'unanimité le conseil municipal approuve et souhaite s'engager dans la démarche. Des devis vont être demandés. Des subventions seront demandées auprès de la Région et auprès du Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation.

Demande de subventions 2022

Plusieurs dossiers de demande de subventions seront envoyés pour le Prieuré : DETR, DSIL, REGION, DRAC.

Pour la Vidéoprotection : Région, FIPDR.

Dissolution de la Caisse des Ecoles

A la demande de la trésorerie, le 01 janvier 2022, le budget caisse des écoles sera dissout. Le personnel de la Caisse des Ecoles sera transféré sur la Commune.

DPU

Le conseil municipal décide de ne pas préempter sur les biens situés :

- 13 Rue de la Vincenderie
- 15 Rue de la Vincenderie
- La Thulanière
- Les Hauts Champs

Délibération et questions diverses

Autorisation donnée au maire pour les dépenses d'investissement sur l'exercice 2022.

Fonds de concours SIEMML pour réparation d'un montant de 369.29€

Madame RAVENEAU Annie fait un point sur la commission mobilité. Le transport solidaire verra le jour en janvier prochain avec pour le moment 4 chauffeurs bénévoles.